

Un appui régional aux démarches visant la réouverture du Fort Lennox

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 septembre 2026 – La MRC du Haut-Richelieu appuie sans réserve les démarches entreprises par la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix afin d'obtenir du gouvernement fédéral et de Parcs Canada un plan d'action clair, assorti d'engagements concrets, pour assurer la réouverture du lieu historique national du Fort-Lennox. La fermeture complète du site en 2026 a porté un dur coup à la saison touristique et à l'économie régionale.

Attrait touristique majeur pour la municipalité et l'ensemble du Haut-Richelieu, le site du Fort-Lennox contribue de façon significative à l'achalandage estival et génère d'importantes retombées économiques pour les commerces, les services touristiques et les entreprises de la région. Sa fermeture prive non seulement le public d'un accès à un lieu emblématique, elle fragilise un moteur essentiel du développement touristique régional.

Au cœur de l'identité du Haut-Richelieu, l'importance de l'Île aux Noix dépasse largement les frontières de la région. La reconnaissance du fort Lennox comme lieu historique national du Canada traduit sa valeur patrimoniale exceptionnelle. Au fil des siècles, le site s'est imposé comme lieu stratégique significatif pour les Premières Nations, l'histoire militaire, la navigation et le développement économique du pays.

La MRC a à cœur de préserver et de mettre en valeur les attraits qui façonnent l'identité et la vitalité de son territoire, elle considère qu'un site d'une telle importance ne peut être laissé dans l'incertitude. Elle demeurera mobilisée aux côtés de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix afin de soutenir les démarches visant à assurer la pérennité et la mise en valeur de ce lieu patrimonial d'importance nationale.

- 30 -

Source :
MRC du Haut-Richelieu
Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications
odile.gauvin@mrchr.qc.ca | 450 346-3636, poste 6514



Fort Lennox ©Denis Tremblay